



ArcelorMittal

Communiqué de presse

ARCELORMITTAL ET NUNAVUT IRON ANNONCENT LA PRISE DE LIVRAISON D'UN NOMBRE ADDITIONNEL DE TITRES DE BAFFINLAND ET RECOMMANDENT AUX PORTEURS DE TITRES DE BAFFINLAND D'ACCEPTER L'OFFRE POUR EN RECEVOIR LE RÈGLEMENT PROMPTEMENT

TORONTO, LE 3 FÉVRIER 2011 (08 :00 EST) / LUXEMBOURG, LE 3 FÉVRIER 2011 (14 :00 CET) – ArcelorMittal et Nunavut Iron Ore Acquisition Inc. (« **Nunavut Iron** » et, avec ArcelorMittal, les « **initiateurs** ») ont annoncé aujourd'hui qu'elles avaient pris livraison d'un nombre additionnel de 6 214 900 actions ordinaires (« **actions ordinaires** ») de Baffinland Iron Mines Corporation (« **Baffinland** ») aux termes de leur offre en cours (« **offre** ») de 1,50 \$ CA l'action ordinaire et de 0,10 \$ CA le bon de souscription visant l'achat d'actions ordinaires émis en vertu d'un acte de fiducie daté du 31 janvier 2007 (« **bons de souscription de 2007** ») de Baffinland.

Les actions ordinaires additionnelles dont il a été pris livraison, avec les actions ordinaires détenues par les initiateurs, représentent environ 67 % des actions ordinaires en circulation avant dilution (ou environ 64 % des actions ordinaires en circulation, dans le cours et après dilution). Les bons de souscription de 2007 détenus par les initiateurs représentent environ 45 % des bons de souscription de 2007 en circulation.

L'offre peut être acceptée jusqu'à 23 h 59 (heure de Toronto) le 4 février 2011 (« **heure d'expiration** ») afin d'offrir aux porteurs de titres de Baffinland qui n'avaient pas encore déposé leurs actions ordinaires et bons de souscription de 2007 le temps de le faire et la possibilité d'en recevoir promptement le règlement. Les actions ordinaires et les bons de souscription de 2007 déposés en réponse à l'offre seront pris en livraison promptement avant l'heure d'expiration. Le règlement de ces titres pris en livraison sera effectué dans les trois jours ouvrables suivant leur prise de livraison. Les porteurs de titres sont priés de déposer leurs actions ordinaires et bons de souscription de 2007 restants en réponse à l'offre dès que possible et, dans tous les cas, avant l'heure d'expiration pour en recevoir le règlement promptement.

Les initiateurs ont actuellement l'intention de réaliser une opération d'acquisition ultérieure afin d'acquérir le reste des actions ordinaires et des bons de souscription de 2007, comme il est décrit dans la note d'information portant sur l'offre, en sa version modifiée et complétée. Le moment et les détails de toute opération de ce genre dépendront nécessairement de divers facteurs, comme il est expliqué dans la note d'information; toutefois, aux termes de cette opération, la totalité des actions ordinaires et des bons de souscription de 2007 seront obligatoirement acquis au même prix de 1,50 \$ par action ordinaire et de 0,10 \$ par bon de souscription de 2007 qu'aux termes de l'offre. La réalisation de cette opération prendra jusqu'à 60 jours ou éventuellement plus à compter de l'expiration de l'offre. Par conséquent, les actionnaires et les porteurs de bons de souscription de Baffinland devraient savoir que s'ils déposent leurs titres en réponse à l'offre, ils recevront promptement le règlement de leurs actions ordinaires et de leurs bons de souscription de 2007, tandis que s'ils n'acceptent pas l'offre et qu'une opération d'acquisition ultérieure est réalisée, bien que leurs actions ordinaires et bons de souscription de 2007 seront acquis au même prix qu'aux termes de l'offre, le règlement n'interviendra qu'après que l'opération aura été menée à bonne fin. De plus, les incidences fiscales pour un porteur de titres découlant de l'opération d'acquisition ultérieure pourraient différer de celles découlant de l'acceptation de l'offre.

S'ils prennent livraison de plus de 66 ⅔ % des actions ordinaires (dans le cours et après dilution) avant l'expiration actuelle de l'offre, soit le 4 février 2011, les initiateurs n'ont actuellement l'intention de reporter l'heure d'expiration au-delà du 4 février 2011.

Les services de Georgeson Shareholder Communications Canada Inc. ont été retenus à titre d'agent d'information relativement à l'offre. Services aux Investisseurs Computershare Inc. agit à titre de dépositaire aux fins de l'offre. Toutes les questions et demandes d'aide ou d'autres renseignements sur la façon de déposer les actions ordinaires ou les bons de souscription de 2007 en réponse à l'offre, ainsi que les demandes en vue d'obtenir des exemplaires des documents mentionnés ci-dessus, peuvent être faites auprès de l'agent d'information, au numéro 1-888-605-7641 ou par courriel à l'adresse askus@georgeson.com ou auprès du dépositaire au numéro 1-800-564-6253 (en Amérique du Nord) ou 1-514-982-7555 (outre mer), ou par courriel à l'adresse corporateactions@computershare.com. Les porteurs de titres dont les actions ordinaires ou les bons de souscription de 2007 sont immatriculés au nom d'un courtier en valeurs, d'une banque, d'une société de fiducie ou d'un autre prête-nom devraient communiquer avec ce prête-nom pour obtenir de l'aide quant au dépôt de leurs actions ordinaires et bons de souscription de 2007 en réponse à l'offre.

Le présent document contient des informations et déclarations prospectives au sujet d'ArcelorMittal et de ses filiales. Les informations prospectives peuvent être identifiées à travers l'emploi des termes « croire », « s'attendre à », « anticiper », « cibler » ou toute autre expression similaire. La direction d'ArcelorMittal considère que les anticipations reflétées par ces informations prospectives sont raisonnables; toutefois, l'attention des investisseurs et des porteurs de titres émis par ArcelorMittal est attirée sur le fait que les informations et les déclarations prospectives sont sujettes à plusieurs risques et incertitudes, qui sont eux-mêmes difficiles à prévoir et généralement en dehors du contrôle d'ArcelorMittal et qui peuvent entraîner des différences importantes entre les résultats et les développements effectivement réalisés et les résultats et les développements mentionnés, suggérés ou anticipés dans ces déclarations et informations prospectives. Ces risques et incertitudes incluent ceux qui sont présentés et discutés dans les documents qui ont été ou seront déposés et enregistrés par ArcelorMittal auprès de la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis d'Amérique (la « SEC »), y compris notamment le Rapport Annuel inclus dans le Document 20-F d'ArcelorMittal relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 déposé auprès de la SEC. ArcelorMittal n'est soumise à aucune obligation de publier des mises à jour de ces informations prospectives, que ce soit en raison d'informations nouvelles, d'événements récents ou pour toute autre raison.

À propos d'ArcelorMittal

ArcelorMittal est le numéro un mondial de la sidérurgie, avec une présence dans plus de 60 pays.

ArcelorMittal est leader sur tous les principaux marchés sidérurgiques mondiaux, y compris l'automobile, la construction, l'électroménager et l'emballage. La Société est un acteur de premier plan dans les domaines de la R&D et de la technologie et elle dispose d'importantes ressources propres de matières premières et d'excellents réseaux de distribution. Son dispositif industriel réparti dans plus de 20 pays sur quatre continents lui permet d'être présente sur tous les marchés clés de l'acier, tant dans les économies émergentes que dans les économies développées.

Grâce à ses valeurs fondamentales que sont le développement durable, la qualité et le leadership, ArcelorMittal s'engage à agir de manière responsable à l'égard de la santé, de la sécurité et du bien-être de son personnel, de ses co-traitants et des communautés au sein desquelles la Société opère. Son engagement porte également sur la gestion durable de l'environnement. ArcelorMittal joue un rôle de premier plan dans les efforts du secteur pour mettre au point des processus de production sidérurgique innovants et se consacre activement à la recherche et au développement de technologies et de solutions sidérurgiques qui contribuent à lutter contre le changement climatique.

Les chiffres financiers clés d'ArcelorMittal pour 2009 font ressortir un chiffre d'affaires de 65,1 milliards de dollars et une production de 73,2 millions de tonnes d'acier brut, soit environ 8 % de la production mondiale d'acier.

Les actions d'ArcelorMittal sont cotées sur les marchés de New York (MT), Amsterdam (MT), Paris (MT), Bruxelles (MT), Luxembourg (MT) et sur les bourses espagnoles de Barcelone, Bilbao, Madrid et Valence (MTS).

Pour plus d'informations rendez-vous sur www.arcelormittal.com.

À propos de Nunavut Iron et Iron Ore Holdings, LP

Nunavut Iron a été constituée en société sous le régime des lois du Canada le 27 août 2010 et appartient en propriété exclusive à Iron Ore Holdings, LP.

Iron Ore Holdings, LP est une société en commandite constituée sous le régime des lois du Delaware et appartient à Bruce Walter, président du conseil de Nunavut Iron, à Jowdat Waheed, président et chef de la direction de Nunavut Iron, et à des fonds gérés par The Energy & Minerals Group. The Energy & Minerals Group est une société privée d'investissement qui offre une famille de fonds dont l'actif sous gestion totalise plus de deux milliards de dollars américains et qui investit dans les secteurs de l'énergie et des minéraux.

ArcelorMittal – Relations Investisseurs

Europe	+325 4792 2484
Amériques	+1 312 899 3569
Investisseurs individuels	+352 4792 2434
SRI	+44 203 214 2854
Obligataires / Entités de crédit	+33 171 92 10 26

Contact information ArcelorMittal Corporate Communications

E-mail: press@arcelormittal.com
Téléphone : +352 4792 5000

ArcelorMittal Corporate Communications

Giles Read (Directeur des Relations Média)	+44 20 3214 2845
Arne Langner	+352 4792 3120
Lynn Robbroeckx	+44 20 3214 2991

Royaume-Uni
Maitland Consultancy:
Rebecca Mitchell / Martin Leeburn +44 20 7379 5151

France
Image 7
Sylvie Dumaine / Anne-Charlotte Creach +33 1 5370 7470